

# **COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD**



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h  
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

 : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr)

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 11 juin 2022

## **COMpte RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU CILLSOS**

### **SUIVIE DE LA REUNION DE QUARTIER N°3**

Tenue le samedi 11 juin 2022

Féerie le samedi 11 juin 2022  
**DANS LES JARDINS DU RESTAURANT "HACIENDA"**

Référence à rappeler : N°20220611/35-CIILSQS/FPJCB

— —

Présents : Mmes S. ARDOUIN, H. BERENGER, G. BERNARDINI et MM. : J-C. BARDELLI, J-C BERNENGO, C. FABRE, J. HUILLET, F. POURCHIER

Excusés : et MM. A. BISCOS, A. BONNET, J-P. LEBIHAN, J. MEDURI, P. ROUME, J-P. STEFANI, H. VILLA

Ne pouvant participer ce jour à notre réunion de Quartier, le journaliste du quotidien local nous prie de bien vouloir l'excuser.

 09h00 : Le Président ouvre la réunion du Bureau.

En préambule de l'ordre du jour, il évoque la rédaction du CR de la réunion du Bureau suivie de la réunion de Quartier N°2 tenues le 14 mai dans les locaux de la maison intergénérationnelle St Georges. Après quelques petits réajustements, ce CR est approuvé à l'unanimité des membres présents. Il sera imprimé et diffusé aux intéressés.

**1 – Nécrologie :** Nous avons appris avec tristesse et émotion la disparition de deux de nos plus anciens et fidèles adhérents. Il s'agit de Madame **Danielle ROUVIER** et de Monsieur **Claude VILLARD**. Nous présentons ici nos condoléances les plus sincères aux familles respectives et les assurons de notre profond respect.

**2 – Dépôt du dossier de la nouvelle constitution du Bureau du CILLSOS en Préfecture :** Comme les deux années précédentes, nous avons transmis par le biais d'Internet tous les documents nécessaires pour obtenir le récépissé de déclaration. A ce jour nous l'attendons encore...

**3 – Visite du Quartier de la Verne :** Le jeudi 10 mai, suite de notre demande et en présence de quelques riverains concernés, une importante délégation du personnel de la Mairie s'est rendue au quartier de La Verne afin de constater les divers dégâts que provoquent chaque soirs et Week-ends de nombreux inconscients allumant des feux à proximité des embarcations. Espérons qu'a la suite de cette visite, des dispositions seront prises afin de mieux sécuriser les abords de ce quartier. Ce fut aussi l'occasion d'évoquer de nombreux autres points qui ont pu être étudiés ensemble et les responsables communaux ont promis d'y apporter les améliorations souhaitées dans la mesure de leurs possibilités. Plus surprenant, nous avons découvert que le parc Lenzenberg et le parking de la Verne, tous deux publics, étaient desservis par des voies privées. Nous ferons un courrier à Mme le Maire pour essayer de mettre un terme à cette ineptie. Par ailleurs, les rives du vallat de l'Oïde en partie affaissées sur le chemin des Caniers, seront consolidées en trois étapes dont la première devrait démarrer après la saison estivale. Et enfin, le problème récurrent des stationnements illégaux et gênants sur les voies de ce quartier seront mieux surveillés par la police municipale.

**4 – Travaux de voirie à venir :** A la suite à notre entrevue avec les représentants de MTPM, des précisions concernant l'élargissement de l'extrémité Ouest du chemin de Donicarde nous ont été communiquées. Les représentants de MTPM nous ont remis un plan sur lequel est précisée la hauteur du mur de soutènement d'une propriété. Ce plan précise que la hauteur de ce mur sera portée à 1,80m maximum à partir du sol naturel ce qui satisfait tout à fait le riverain qui a accepté cette solution. Les travaux devraient débuter début 2023. Par contre, aucune date de travaux ne nous a été transmise pour l'aménagement du carrefour de Brémond/Quatre Moulins qui devaient être inclus avec ceux précités.

**5 – AG des CIL Mouissèques et Sablettes :** Une délégation de notre CIL a assisté aux Assemblées Générales de ces deux CIL. Ceux-ci nous feront parvenir une copie du PV de leurs AG.

**6 – Rencontre avec les responsables de l'ASL « Les Oliviers » :** Nous avons reçu une demande d'entrevue avec les responsables de ce lotissement qui se situe au nord de notre zone d'influence et qui souhaite intégrer le CILLSOS. Le 16 juin, une délégation de notre Bureau se rendra chez le président de cette ASL et un CR de cette entrevue sera établi et diffusé à chaque membre du bureau. Cette ASL se situe au N° 395 chemin de Châteaubane. Sachant qu'il n'y a actuellement aucun CIL qui prend en charge cette zone, le CILLSOS à titre tout à fait exceptionnel, et dans l'attente de la création d'un nouveau CIL a décidé de les inclure dans le nombre de ses adhérents collectifs.

## **7 – Tour de table :**

- Geneviève BERNARDINI constate de fortes nuisances sonores nocturnes à l'intérieur du lotissement "Coste Chaude".
- Solange ARDOUIN nous informe de l'installation de deux points lumineux sur le chemin du vallon des Moulières
- Christian FABRE a constaté l'installation d'une "borne incendie" le long du chemin de la Ferme. Par contre il déplore la panne de 12 points lumineux le long de ce chemin. Il semble que l'approvisionnement des ampoules nouvelle-génération soit la cause du retard de leur remplacement.
- Jean-Claude BERNENGO rappelle que les services de la Mairie ont promis la pose de panneaux précisant " Interdiction de faire du feu " sur la plage de la Verne. Espérons voir leur mise en place avant l'afflux des touristes !
- Jean HUILLET rappelle la présence assidue des membres de notre CIL aux réunions du "Collectif", ce qui n'est pas le cas de certains CIL et le déplore. Par ailleurs il s'inquiète à juste titre du danger que font courir les propriétaires de piscines qui vidangent leurs eaux directement dans le caniveau menant au pluvial, mais le plus souvent directement sur la chaussée, chose qui est totalement illégale et la police municipale devrait faire un rappel à l'ordre ! Les vidanges des piscines devraient se faire directement dans le pluvial et non sur les chaussées.

## **8 – Invitations :**

- Le 08.06.22 : Cérémonie commémorant la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine
- Le 18.06.22 : Cérémonie du 82<sup>ème</sup> anniversaire appel du 18 juin 1940
- Le 1<sup>er</sup> juillet : Inauguration du nouveau Balaguier – A la découverte du monde sous-marin

## **8 – Lu dans la presse :**

- Le 15.05.22 : Mama Mia ! L'Italie en force anime le centre-ville
  - Le 17.05.22 : Le ras le bol des riverains de Fabrègas et de la Verne
  - Le 20.05.22 : Figure du devoir de la mémoire, Jacqueline Bonifay s'en est allée
  - Le 21.05.22 : Atelier mécanique : la situation devrait évoluer
  - Le 22.05.22 : Les camping-cars dans le viseur des habitants des Sablettes
  - Le 23.05.22 : Dernière ligne droite pour les travaux du port de Saint-Elme
  - Le 25.05.22 : Une nouvelle vague de fresques va déferler sur la ville
  - Le 27.05.22 : « Le Laborieux, c'est l'affaire de tous »
  - Le 29.05.22 : Un écosystème développé dans la baie de Balaguier
  - Le 30.05.22 : Bientôt une nouvelle salle des mariages en bord de mer
  - Le 31.05.22 : Les graffeurs redonnent des couleurs à la ville
  - Le 03.06.22 : Des jeunes migrants « exemplaires » à Saint-Elme
  - Le 04.06.22 : Avec le MiniFest, une balade pittoresque au fil des fresques
- Le 10.06.22 : « Densifier et diversifier la faune et la flore marines » à la Verne

⊕ **10h00, fin de la réunion du Bureau**

**Prochaine réunion du Bureau le lundi 4 juillet 2022 à 15h30  
suivie de la permanence bimensuelle de 17h00 à 19h00  
Maison Jean Bouvet**

⊕ **10h00, début de la réunion du quartier N°3**

Prenant la parole, le président déplore l'absence des représentants élus à la mairie et que seul Monsieur Cyril HENRI, Directeur du pôle vie locale de proximité, assurait la prise de notes. Nos adhérents et sympathisants de nos quartiers Sud méritent plus d'attention à leurs égards sachant que ces réunions de quartiers permettent une approche de nos élus par la population qui a de nombreuses questions à leur poser.

25 adhérents ont répondu à notre invitation et nous les en remercions.

Le Président développe une liste de questions préalablement soumise aux services de la mairie mais dont les non-réponses apportées inquiètent pour l'avenir de nos relations Mairie/CIL... Nous retransmettons l'intégralité de celles-ci en italique.

**1 – Sortie Sud Chemin du Verger :** Un terre-plein a été aménagé entre la voie réservée aux bus et la voie de circulation routière. Bien que nous nous félicitons de cet aménagement qui oblige les conducteurs à marquer le STOP, il est regrettable que cette surface ait été recouverte d'enrobé bitumeux amplifiant ainsi l'imperméabilisation du sol. Il serait judicieux d'enlever cet enrobé pour y planter de la végétation Méditerranéenne.

Réponse : *L'ilot a été réalisé très récemment. Etant neuf, il ne sera pas cassé pour être végétalisé, d'autant qu'il n'y a pas de réseau d'arrosage qui arrive sur ce point. Le service Espaces Verts est soucieux de la désimperméabilisation des sols. Toutefois la surface que représente cet îlot ne permet pas une végétalisation. Il serait bon de mener une étude sur la végétalisation de cette voie qui présente un caractère très routier.*

- M. TAURINE s'interroge sur l'aménagement d'une partie de la chaussée dans l'angle Sud Est de la placette des Oiseaux. Bon nombre d'usagers sont piégés par la nouvelle structure de la chaussée.
- Le Président confirme que cette modification a été demandée par le réseau Mistral afin d'assurer le stationnement du bus. Par contre il confirme qu'il serait judicieux de mieux signaler cette zone par l'implantation soit d'un petit arbre soit d'une structure plus voyante.

**2 – Terrain ancien mini-golf de Janas :** Où en est le dossier du laser tag ? On nous avait laissé entendre qu'à la fin mai le permis serait officiellement annulé et que le conteneur déposé sans droit ni titre sur ce terrain serait enlevé. Par ailleurs, il est souhaitable qu'un entretien minutieux soit effectué en attendant l'aménagement du bassin de rétention qui est prévu.

Réponse : *Le permis de construire a été refusé en date du 06.05.22. Concernant le devenir du terrain et les échéances liées à son aménagement, la Métropole bénéficiaire de l'emplacement réservé a été saisie.*

**3 – Route de Janas :** Depuis très longtemps, la route qui mène à la forêt de Janas depuis le rond-point giratoire situé à l'intersection avec l'avenue Renoir, mérite la plus grande attention pour y réaliser un cheminement piéton et cycliste. Nombre de nos concitoyens n'ont de cesse de demander cet aménagement dans le respect de la sécurité et de la végétation environnante, surtout après le virage du lotissement des Genêts. La Mairie et MTPM ont-ils l'intention de présenter une étude de ce qui pourrait être réalisé ? Certaines sections pourraient être traitées très rapidement en raison des délaissés de voirie. Concernant les autres sections, une étude plus poussée serait la bienvenue dans le cadre d'une consultation publique.

Réponse : *La réalisation d'une piste partagée piétons-vélos est une excellente idée à laquelle nous songeons depuis plusieurs années. Par contre, conscient du coût d'une telle opération et vu les finances qui sont les nôtres, nous n'avons à ce jour engagé aucune étude. Le rédacteur des non-réponses écrit : J'en suis profondément désolé ...*

- M. LEONARD semble opposé à ces projets craignant que l'élargissement de la chaussée n'engendre une augmentation de la vitesse des véhicules et donc des risques d'accidents ! Notre Président insiste sur la nécessité d'aménager cette route qui sera forcément sécurisée.

**4 – Route de Janas, sortie lotissement des Genêts :** Des arrêts-bus aux normes ont été aménagés tout le long de la route de Janas ainsi qu'une partie de trottoirs. Nous déplorons cependant que la partie manquante entre le virage et la sortie du lotissement des Genêts n'ait pas été réalisée par la même occasion. Cela fait de nombreuses années que les résidents de ce lotissement souhaitent cette réalisation sans toutefois être entendus. Peut-on espérer cet aménagement dans un proche avenir, d'autant que le chiffrage évalué à environ 35.000 € est en attente d'arbitrage par les élus pour débloquer le financement.

Réponse : *Comme il est parfaitement indiqué dans la question, le budget est actuellement en attente d'arbitrage. Néanmoins, l'espace actuel est suffisamment dégagé, plat et sécurisé par des beaux rochers pour permettre la déambulation sans risque des piétons.*

- Mme SUZAN exprime sa satisfaction suite à la mise en sécurité des voyageurs par la modernisation des abris-bus mais déplore la non-réalisation d'une piste cyclable qui aurait pu être intégrée aux travaux

**5 – Caméra parking du centre commercial de Janas :** La connexion au réseau de télésurveillance est-elle enfin programmée ?

Réponse : *Le raccordement par antenne est impossible et très cher par fibre optique ; le site le plus proche pour trouver la fibre mairie étant ZAC St Georges. Ce raccordement n'est pas prévu à ce jour (à faire confirmer par la PM) mais il est à noter que la caméra est opérationnelle même si elle n'est pas reliée au CSU (la lecture peut se faire sur place si besoin de visionnage).*

**6 – Terrain de boules voisin du centre commercial de Janas :** Ce terrain très fréquenté la journée ne possède pas de sanitaires et les utilisateurs se soulagent comme ils peuvent contre les haies environnantes. Un local dédié à ces besoins naturels pourrait être aménagé et par la même occasion, la fermeture du parc pourrait être envisagée pour limiter les incivilités nocturnes. Ce secteur Sud de la commune est bien démunie d'installations publiques et ça ne serait que normal d'apporter un peu de confort et de salubrité !

Pas de réponse mais une visite sur site sera réalisée bientôt.

M. GUTIEREZ évoque les nuisances sonores que supportent les riverains de la placette. Le Président rappelle l'existence d'une "Charte sur les nuisances sonores" établie voici plus de 12 ans et qu'il serait souhaitable qu'elle soit efficacement appliquée.

**7 – Absence de sanitaires, parking de Janas :** De même, ce grand parking qui draine une foule importante d'utilisateurs de la forêt, est privé de point d'eau et de sanitaires. La Mairie souhaite-t-elle y remédier ?

Réponse : Attente retour MTPM Environnement.

**8 – Absence de panneau indiquant l'aire des Masques :** Le bas de la forêt de Janas est bien signalé par des panneaux indiquant le nom des sentiers mais sur les hauteurs, ils sont inexistant. L'aire des Masques, pourtant souvent citée lors des animations, n'échappe pas à cette lacune. Un panneau bien visible est souhaité, comme une table d'orientation.

Réponse : Attente retour MTPM Environnement.

**9 – Chemin de Six-Fours à Notre Dame du Mai :** Lors des forts épisodes pluvieux, bien que rares, le passage dans la zone des chevaux est infranchissable à sec. Les riverains et les piétons demandent le rehaussement de la chaussée et l'aménagement d'un pluvial.

*Réponse : L'évacuation des eaux se concentrant dans cette cuvette se faisait auparavant à travers le centre équestre. Suite au passage régulier des chevaux en courbe au droit de cette flaue, le sable de la carrière s'amoncelle en bord de route et empêche toute évacuation des eaux. Il faudrait que le propriétaire du centre ouvre parfois ce petit barrage.*

**10 – Accès au centre commercial de Janas par les PMR :** M. SUZAN s'interroge sur l'implantation des emplacements réservés aux Personnes à Mobilité Réduite. De plus, il déplore la présence de gazon sur les espaces publics (entretien difficile et coûteux !).

Mme MOSCATI confirme l'observation de M. SUZAN à propos des difficultés rencontrées par les PMR.  
*Le Président suggère la mise en place d'une signalétique appropriée à partir de la route de Janas pour diriger les PMR à l'arrière du centre commercial où se trouve un plan incliné. Il souhaite également un rafraîchissement de la peinture de la zone de déplacement et une signalétique appropriée. Cette question sera vue in situ avec des techniciens de la mairie et en sa présence.*

**11 – M. OSTIO** demande un marquage au sol du parking sur l'allée des Moineaux.

*Cette demande sera vue in situ avec des techniciens de la mairie et en sa présence.*

**12 – Mme MOSCATI,** impasse "Martin" souhaite le remplacement d'un miroir de carrefour devenu obsolète.

**13 – Mme LALLEMAND,** les Mas de Janas, souhaite la mise en place par l'entreprise "MISTRAL" d'un système de navettes entre Janas et les Sablettes.

*Le Président promet de faire remonter cette demande.*

**14 – Bikers en forêt de Janas :** Notre Président évoque ce problème étudié lors d'une réunion qu'il a fait organiser en mairie. Les responsables de la municipalité envisagent d'ouvrir à ces sportifs un site dédié. Trois propositions ont été faites aux associations de bikes.

Par contre les « Vététistes » continuent leurs destructions systématiques dans notre belle forêt ! Il devient urgent de mettre en place une règlementation efficace afin d'encadrer ces activités sportives.

Le Président remercie M. Cyril HENRI ainsi que les adhérents qui ont répondu présent à notre invitation et propose à tout le monde de partager le verre de l'amitié.

► 12h00, Fin de la Réunion de quartier N°3

Le secrétaire de Séance :  
 1<sup>er</sup> vice-président du CILLSOS  
**Francis POURCHIER**

Le Président du CILLSOS  
**Jean- Claude BARDELLI**

**Copies :**

- Mme le Maire de la Seyne sur Mer
- Mme la Députée de la 7<sup>ème</sup> circonscription
- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme le Maire
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord
- Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale.
- Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- Collectif des CIL de La Seyne sur Mer
- Lotissements adhérents (15 + 2 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (13) -
- Archives CILLSOS 2022